Marianne symbole République Française
Logo Atout France

Point de situation sur le coronavirus Covid-19 (14 février 2020)

Article

Le gouvernement français surveille avec vigilance l'évolution de la situation et met régulièrement en ligne des informations sur le site dédié https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus.

Des mesures ont ainsi été prises par les autorités pour permettre l'accueil en toute sécurité des personnes venant de Chine, Hong Kong et Macao, par vol direct ou indirect :

- ADP a ainsi mis en place à l'aéroport de Paris - Charles de Gaulle, depuis le 25 janvier, un accueil spécifique pour les voyageurs en provenance de Chine, Hong Kong et Macao ;
- Un accueil spécifique pour ces voyageurs est également mis en place à l'aéroport de Saint Denis de la Réunion ;
- Le ministère de la santé tient régulièrement à jour des recommandations à l'intention des voyageurs en provenance de ces marchés. Dans la dernière version actualisée le 13 février https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/coronavirus_2020_flyer_aeroport_3_langues.pdf, il est ainsi recommandé pour ces voyageurs, pendant 14 jours de :
- Surveiller sa température 2 fois par jour ;
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer…) ;
- Porter un masque chirurgical en face d'une autre personne et lors des sorties ;
- Se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées…)
- Éviter de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées…)
- Éviter toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma…) ;
- Pour les travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégier le télétravail et éviter les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...) ;
- Les enfants ne doivent pas être envoyés à la crèche ou à l'école, compte tenu de la difficulté à leur faire porter un masque toute la journée.

A ce jour, les voyageurs en provenance des autres pays, notamment asiatiques, ne font pas l'objet de mesures particulières de prévention ou recommandations de la part des autorités publiques.
Le ministère des Affaires étrangères déconseille pour l'instant aux ressortissants français de se rendre en Chine, sauf motif impératif, et déconseille fortement certaines destinations en Chine : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/chine/.

Les fédérations professionnelles du secteur du tourisme ont pour la plupart mis en place des dispositifs

d’information et conseil à leurs membres pour assurer le meilleur accueil à l’ensemble des touristes en France et assurer dans les meilleures conditions possibles l’organisation de manifestations ou évènements professionnels, notamment :

- GNI : https://www.gni-hcr.fr/actualites/information-epidemie-coronavirus ;
- UNIMEV : https://www.unimev.fr/tout-savoir-sur-le-secteur/actualite/coronavirus-covid-19-unimev-vous-accompagne/
- Entreprises du Voyage : https://www.entreprisesduvoyage.org/chine-actualisation-recommandations-seto-voyages-a-forfait/
- SETO : http://snav.cab01.net/Media/NL/documents/recommandations-SETO-04022020.pdf

Compte tenu de l’impact de la situation actuelle sur les flux touristiques en provenance de la Chine, et sur les flux touristiques dans leur ensemble, Atout France assure une veille quotidienne sur l’évolution de la situation en lien avec ses partenaires institutionnels du secteur du tourisme et le gouvernement, pour informer et accompagner au mieux tant les professionnels français que chinois afin que chacun puisse traverser au mieux cette période difficile et, le moment venu, préparer ensemble la reprise de l’activité. Atout France renouvelle l’expression de son soutien et de sa solidarité au peuple chinois et aux professionnels chinois du tourisme.